

RCS : GRENOBLE

Code greffe : 3801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de GRENOBLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2018 B 02111

Numéro SIREN : 843 677 535

Nom ou dénomination : 2AAZ38

Ce dépôt a été enregistré le 06/10/2021 sous le numéro de dépôt B2021/016737

Actif		Exercice au 31/12/2020			Exercice précédent		
		Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net	au 31/12/2019		
<b>Capital souscrit non appelé</b>							
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement	950	389	560	750	
		Frais de développement					
		Concessions, brevets et droits similaires					
		Fonds commercial (1)					
		Autres immobilisations incorporelles					
	Immobilisations corporelles	Immobilisations incorporelles en cours				750	
		Avances et acomptes					
		TOTAL	950	389	560		
		Terrains					57 899
		Constructions					
Inst. techniques, mat. out. industriels	101 193	33 083	68 109				
Autres immobilisations corporelles	75 007	13 772	61 234				
Immobilisations en cours							
Immobilisations financières	Avances et acomptes				57 965		
	TOTAL	176 200	46 855	129 344			
	Participations évaluées par équivalence					115 864	
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations	30		30			
Titres immob. de l'activité de portefeuille							
Autres titres immobilisés							
Prêts	Autres immobilisations financières	1 200		1 200	1 200		
	TOTAL	1 200		1 200			
	TOTAL	1 230		1 230			
<b>Total de l'actif immobilisé</b>		<b>178 381</b>	<b>47 245</b>	<b>131 135</b>	<b>117 845</b>		
Actif circulant	Stocks	Matières premières, approvisionnements				3 125	
		En cours de production de biens					
		En cours de production de services	3 900		3 900		
		Produits intermédiaires et finis					
	Créances	Marchandises				3 125	
		TOTAL	3 900		3 900		
		Avances et acomptes versés sur commandes					
	Divers	Clients et comptes rattachés	4 844		4 844	7 241	
		Autres créances	2 598		2 598		
		Capital souscrit et appelé, non versé					
Divers	TOTAL	7 442		7 442	7 942		
	Valeurs mobilières de placement						
	(dont actions propres : Instruments de trésorerie Disponibilités	14 883		14 883			
Charges constatées d'avance	TOTAL	14 883		14 883	7 044		
		3 788		3 788			
<b>Total de l'actif circulant</b>		<b>30 014</b>		<b>30 014</b>	<b>22 646</b>		
Frais d'émission d'emprunts à étaler							
Primes de remboursement des emprunts							
Écart de conversion actif							
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>		<b>208 395</b>	<b>47 245</b>	<b>161 150</b>	<b>140 491</b>		
Renvois : (1) Dont droit au bail							
(2) Dont part à moins d'un an (brut) des Immobilisations financières							
(3) Dont créances à plus d'un an (brut)							
Clause de réserve de propriété		Immobilisations	Stocks	Créances clients			



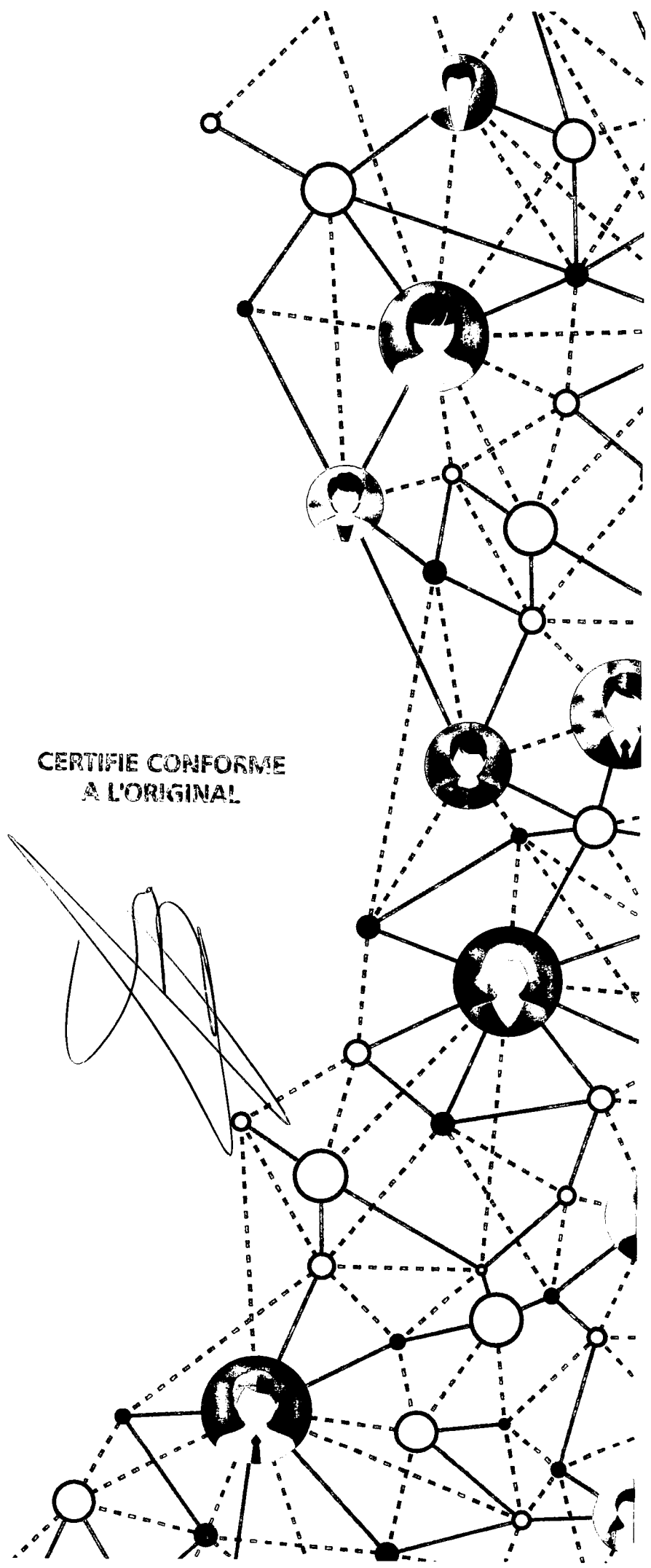
Plaquette

CERTIFIE CONFORME  
A L'ORIGINAL

2AAZ 38 SASU

31/12/2020

Ce document contient 38 pages



2AAZ 38 SASU

		Passif	Au 31/12/2020	Exercice précédent
Capitaux propres	Capital (dont versé : Primes d'émission, de fusion, d'apport	10 000 )	10 000	10 000
	Ecarts de réévaluation			
	Ecarts d'équivalence			
	Réserves			
	Réserve légale			
	Réserves statutaires			
	Réserves réglementées			
	Autres réserves			
	Report à nouveau		-4 616	
	Résultats antérieurs en instance d'affectation			
Résultat de la période (bénéfice ou perte)		39	-4 616	
Situation nette avant répartition		5 422	5 383	
Subvention d'investissement				
Provisions réglementées				
	<b>Total</b>		<b>5 422</b>	<b>5 383</b>
Aut. fonds propres	Titres participatifs			
	Avances conditionnées			
	<b>Total</b>			
Provisions	Provisions pour risques			
	Provisions pour charges			
	<b>Total</b>			
Dettes	Emprunts et dettes assimilées			
	Emprunts obligataires convertibles			
	Autres emprunts obligataires			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		104 481	93 452
	Emprunts et dettes financières divers (3)		41 420	40 128
		<b>Total</b>	<b>145 901</b>	<b>133 581</b>
	Avances et acomptes reçus sur commandes (1)			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		6 607	320
	Dettes fiscales et sociales		1 764	1 206
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes		1 454		
Instruments de trésorerie				
	<b>Total</b>	<b>9 825</b>	<b>1 526</b>	
Produits constatés d'avance				
	<b>Total des dettes et des produits constatés d'avance</b>	<b>155 727</b>	<b>135 107</b>	
Écarts de conversion passif				
	<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>161 150</b>	<b>140 491</b>	
	Crédit-bail Immobilier			
	Crédit-bail mobilier			
	Effets portés à l'escompte et non échus			
	Dettes et produits constatés d'avance, sauf (1), à plus d'un an à moins d'un an		88 286	77 339
Renvois : (2) dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		67 440	57 768	
(3) dont emprunts participatifs				

## 2AAZ 38 SASU

Périodes 24/10/2018 31/12/2019 Durées 14 mois  
01/01/2020 31/12/2020 12 mois

		France	Exportation	Total	Exercice précédent
Produits d'exploitation (1)	Ventes de marchandises				
	Production vendue : - Biens				
	- Services	95 647		95 647	74 592
	Chiffre d'affaires net	95 647		95 647	74 592
	Production stockée			775	3 125
	production immobilisée				
	Produits nets partiels sur opérations à long terme				
	Subventions d'exploitation			6 000	
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges					
	Autres produits			2	1
Total				102 424	77 719
Charges d'exploitation (2)	Marchandises Achats				
	Variation de stocks				
	Matières premières et autres approvisionnements	Achats		27 962	26 146
		Variation de stocks			
	Autres achats et charges externes (3)			35 513	30 574
	Impôts, taxes et versements assimilés			1 768	1 187
	Salaires et traitements			11 023	
	Charges sociales			5 572	
	Dotations d'exploitation	- sur immobilisations	amortissements	30 751	23 300
		- sur actif circulant	provisions		
Autres charges	- pour risques et charges		4	2	
Total				112 596	81 211
Résultat d'exploitation A				-10 171	-3 492
Opér. commun	Bénéfice attribué ou perte transférée				
	Perte supportée ou bénéfice transféré				
Produits financiers	Produits financiers de participations (4)				
	Produits financiers d'autres valeurs mobilières de placement et créances d'actif immobilisé (4)				
	Autres intérêts et produits assimilés (4)				
	Reprises sur provisions, transferts de charges				
	Différences positives de change				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total					
Charges financières	Dotations financières aux amortissements et provisions				
	Intérêts et charges assimilées (5)			468	1 123
	Différences négatives de change				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total				468	1 123
Résultat financier D				-468	-1 123
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT (± A ± B - C ± D) E</b>				<b>-10 640</b>	<b>-4 616</b>

## 2AAZ 38 SASU

Périodes 24/10/2018 31/12/2019 Durées 14 mois  
01/01/2020 31/12/2020 12 mois

		Total	Exercice précédent
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital	31 729	
	Reprises sur provisions et transferts de charge		
	Total	31 729	
Charges exceptionnelles	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital	21 049	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	Total	21 049	
	Résultat exceptionnel	F	
		10 679	
	Participation des salariés aux résultats	G	
	Impôt sur les bénéfices	H	
<b>BÉNÉFICE OU PERTE ( ± E ± F - G - H )</b>		<b>39</b>	<b>-4 616</b>
<b>Renvois</b>			
(1) Dont	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs incidence après impôt des corrections d'erreurs		
(2) Dont	charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs incidence après impôt des corrections d'erreurs		
(3) Y compris	- redevances de crédit-bail mobilier - redevances de crédit-bail immobilier		
(4) Dont	produits concernant les entités liées		
(5) Dont	intérêts concernant les entités liées		

# OPÉRATIONS EXCEPTIONNELLES ET SUR EXERCICES ANTÉRIEURS

Annexe 2053

Désignation de l'entreprise : SASU 2AAZ 38 SASU

Exercice N, clos le : 31122020

<b>DÉTAIL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		
Charges sur opérations de gestion		
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés		21049
Autres charges		
Amortissements des immobilisations		
Amortissements dérogatoires		
Autres provisions réglementées sur immobilisations		
Provisions réglementées sur stocks		
Autres provisions réglementées		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour dépréciation		
Amortissements des charges à répartir		
	<b>TOTAL</b>	21049
<b>DÉTAIL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
Produits sur opérations de gestion		
Produits des cessions d'éléments d'actif		16729
Subventions d'investissement virées au résultat		
Autres produits		15000
Amortissements dérogatoires		
Provision spéciale de réévaluation		
Autres provisions réglementées sur immobilisations		
Provisions réglementées sur stocks		
Autres provisions réglementées		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour dépréciation		
	<b>TOTAL</b>	31729
<b>DÉTAIL DES CHARGES CONCERNANT DES EXERCICES ANTÉRIEURS</b>		
Achats		
Services extérieurs		
Impôts et taxes		
Charges de personnel		
Charges de gestion courante		
Charges financières		
Redevances de crédit-bail		
	<b>TOTAL</b>	
<b>DÉTAIL DES PRODUITS CONCERNANT DES EXERCICES ANTÉRIEURS</b>		
Ventes		
Subventions d'exploitation		
Produits de gestion courante		
Produits financiers		
	<b>TOTAL</b>	

Désignation de l'entreprise		SASU 2AAZ 38 SASU		31122020		Néant <input type="checkbox"/> *		
CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		
						Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		
						Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I		CZ	950	D8	D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II		KD		KE	KF	
CORPORELLES	Terrains			KG		KH	KI	
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	I9		KJ	KK	KL
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM	KN	KO
	Installations générales, agencements* et aménagements des constructions		Dont Composants	M2		KP	KQ	KR
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3		KS	KT	KU
						73621		27571
	Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV		KW	KX
	Matériel de transport *				KY	65343	KZ	LA
	Matériel de bureau et mobilier informatique				LB		LC	LD
								619
	Emballages récupérables et divers *				LE		LF	LG
	Immobilisations corporelles en cours				LH		LI	LJ
	Avances et acomptes				LK		LL	LM
		TOTAL III		LN	138965	LO	LP	
							65091	
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence			8G		8M	8T	
	Autres participations			8U	30	8V	8W	
	Autres titres immobilisés			IP		IR	IS	
	Prêts et autres immobilisations financières			IT	1200	IU	IV	
		TOTAL IV		IQ	1230	IR	IS	
		TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		ØG	141145	ØH	ØJ	
							65091	
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		
		par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		Réévaluation finale* ou évaluation par mise en équivalence		
						Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I		IN		CO	DØ	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II		IO		LY	D7	
CORPORELLES	Terrains			IP		LX	LY	
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA	MB	
		Sur sol d'autrui		IR		MD	ME	
	Inst. gales, agencés et am. des constructions			IS		MG	MH	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT		MJ	MK	
								101193
	Autres immobilisations corporelles			IU		MM	MN	
	Matériel de transport			IV		MP	MQ	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier			IW		MS	MT	
	Emballages récupérables et divers*			IX		MV	MW	
	Immobilisations corporelles en cours			MY		MZ	NA	
	Avances et acomptes			NC		ND	NE	
			TOTAL III		IY		NG	NH
					27856		176200	
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence			IZ		ØU	M7	
	Autres participations			IØ		ØX	ØY	
	Autres titres immobilisés			II		2B	2C	
	Prêts et autres immobilisations financières			I2		2E	2F	
		TOTAL IV		I3		NJ	NK	
		TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4		ØK	ØL	
					27856		ØM	
							178381	

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise	SASU 2AAZ 38 SASU	31122020	Néant <input type="checkbox"/>
-----------------------------	-------------------	----------	--------------------------------

**CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) \***

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CY 199	EL 190	EM	EN 389
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL II	PE	PF	PG	PH
Terrains		PI	PJ	PK	PL
Constructions	Sur sol propre	PM	PN	PO	PQ
	Sur sol d'autrui	PR	PS	PT	PU
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV	PW	PX	PY
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ 15722	QA 17361	QB	QC 33083
Autres immobilisations	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	QE	QF	QG
	Matériel de transport	QH 7378	QI 13181	QJ 6806	QK 13753
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	QM 18	QN	QO 18
	Emballages récupérables et divers	QP	QR	QS	QT
	TOTAL III	QU 23101	QV 30561	QW 6806	QX 46855
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN 23300	ØP 30751	ØQ 6806	ØR 47245

**CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES**

Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	
Frais établissements	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6
TOTAL I							
Autres immob. incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1
TOTAL II							
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5	R6
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3
	Inst. gales, agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8
Frais d'acquisition de titres de participations	NL			NM			NO
TOTAL IV							
Total général (I + II + III + IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV
Total général non vendu (NP + NQ + NR)	NW			NY		NZ	

**CADRE C MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES\***

	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9	ZB
Primes de remboursement des obligations			SP	SR

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise		SASU 2AAZ 38 SASU		31122020		Néant <input checked="" type="checkbox"/>	
Nature des provisions	Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4			
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF		
	Provisions pour hausse des prix (1)	3V	TG	TH	TI		
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR		
	<b>TOTAL I</b>	3Z	TS	TT	TU		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D		
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S		
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W		
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A		
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U		
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y		
	<b>TOTAL II</b>	5Z	TV	TW	TX		
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C	6D	
		- corporelles	6E	6F	6G	6H	
		- titres mis en équivalence	02	03	04	05	
		- titres de participation	9U	9V	9W	9X	
		- autres immobilisations financières (1)*	06	07	08	09	
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S		
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W		
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X	6Y	6Z	7A		
<b>TOTAL III</b>	7B	TY	TZ	UA			
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)</b>	7C	UB	UC	UD			
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	UF				
	- financières	UG	UH				
	- exceptionnelles	UJ	UK				
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.					10		
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision. NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI							

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SASU 2AAZ 38 SASU

31122020

Néant 

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN		
	Prêts (1) (2)		UP		UR		US		
	Autres immobilisations financières		UT	1200	UV		UW	1200	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA						
	Autres créances clients		UX	4844		4844			
	Créance représentative de titres prêts ou remis en garantie *		UO						
	Provision pour dépréciation antérieurement constituée *								
	Personnel et comptes rattachés		UY						
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ						
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM					
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	2598		2598		
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN					
		Divers		VP					
	Groupe et associés (2)		VC						
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR						
	Charges constatées d'avance		VS	3788		3788			
		VT	12430	VU	11230	VV	1200		
		VD							
		VE							
		VF							
		VT	12430	VU	11230	VV	1200		
		VD							
		VE							
		VF							
		VT	12430	VU	11230	VV	1200		
		VD							
		VE							
		VF							
		VT	12430	VU	11230	VV	1200		
		VD							
		VE							
		VF							
		VT	12430	VU	11230	VV	1200		
		VD							
		VE							
		VF							
		VT	12430	VU	11230	VV	1200		
		VD							
		VE							
		VF							
		VT	12430	VU	11230	VV	1200		
		VD							
		VE							
		VF							
		VT	12430	VU	11230	VV	1200		
		VD							
		VE							
		VF							
		VT	12430	VU	11230	VV	1200		
		VD							
		VE							
		VF							
		VT	12430	VU	11230	VV	1200		
		VD							
		VE							
		VF							
		VT	12430	VU	11230	VV	1200		
		VD							
		VE							
		VF							
		VT	12430	VU	11230	VV	1200		
		VD							
		VE							
		VF							
		VT	12430	VU	11230	VV	1200		
		VD							
		VE							
		VF							
		VT	12430	VU	11230	VV	1200		
		VD							
		VE							
		VF							
		VT	12430	VU	11230	VV	1200		
		VD							
		VE							
		VF							
		VT	12430	VU	11230	VV	1200		
		VD							
		VE							
		VF							
		VT	12430	VU	11230	VV	1200		
		VD							
		VE							
		VF							
		VT	12430	VU	11230	VV	1200		
		VD							
		VE							
		VF							
		VT	12430	VU	11230	VV	1200		
		VD							
		VE							
		VF							
		VT	12430	VU	11230	VV	1200		
		VD							
		VE							
		VF							
		VT	12430	VU	11230	VV	1200		
		VD							
		VE							
		VF							
		VT	12430	VU	11230	VV	1200		
		VD							
		VE							
		VF							
		VT	12430	VU	11230	VV	1200		
		VD							
		VE							
		VF							
		VT	12430	VU	11230	VV	1200		
		VD							
		VE							
		VF							
		VT	12430	VU	11230	VV	1200		
		VD							
		VE							
		VF							
		VT	12430	VU	11230	VV	1200		
		VD							
		VE							
		VF							
		VT	12430	VU	11230	VV	1200		
		VD							
		VE							
		VF							
		VT	12430	VU	11230	VV	1200		
		VD							
		VE							
		VF							
		VT	12430	VU	11230	VV	1200		
		VD							
		VE							
		VF							
		VT	12430	VU	11230	VV	1200		
		VD							
		VE							
		VF							
		VT	12430	VU	11230	VV	1200		
		VD							
		VE							
		VF							
		VT	12430	VU	11230	VV	1200		
		VD							
		VE							
		VF							
		VT	12430	VU	11230	VV	1200		
		VD							
		VE							
		VF							
		VT	12430	VU	11230	VV	1200		
		VD							
		VE							
		VF							
		VT	12430	VU	11230	VV	1200		
		VD							
		VE							
		VF							
		VT	12430	VU	11230	VV	1200		
		VD							
		VE							
		VF							
		VT	12430	VU	11230	VV	1200		
		VD							
		VE							
		VF							
		VT	12430	VU	11230	VV	1200		
		VD							
		VE							
		VF							
		VT	12430	VU	11230	VV	1200		
		VD							
		VE							
		VF							
		VT	12430	VU	11230	VV	1200		
		VD							
		VE							
		VF							
		VT	12430	VU	11230	VV	1200		
		VD							
		VE							
		VF							
		VT	12430	VU	11230	VV	1200		
		VD							
		VE							
		VF							
		VT	12430	VU	11230	VV	1200		
		VD							
		VE							
		VF							
		VT	12430	VU	11230	VV	1200		
		VD							
		VE							
		VF							
		VT	12430	VU	11230	VV	1200		
		VD							
		VE							
		VF							
		VT	12430	VU	11230	VV	1200		
		VD							
		VE							
		VF							
		VT	12430	VU	11230	VV	1200		
		VD							
		VE							
		VF							
		VT	12430	VU	11230	VV	1200		
		VD							



9

# DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

DGFIP N° 2058-A

Désignation de l'entreprise **SASU 2AAZ 38 SASU** Exercice N clos le **31/12/2020**  
 Formulaire déposé au titre de l'IR (cocher la case ci-contre)  ET  Néant

I. RÉINTÉGRATIONS		BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE				WA	39	
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)					WB		
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD		Amortissements excédentaires (art.39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles	WE	XE		
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du CGI)	WF		Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)	WG			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	RA		( Part des loyers dispensés de réintégration (art. 239 <i>sexies</i> D du CGI)	RB			
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau n° 2058-B, cadre II)	WI		Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-bis)	XX	XW		
	Amendes et pénalités	WJ		Charges financières (art. 39-1-3* et 212 bis du CGI)*	XZ			
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*					XY		
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice n° 2032-NOT-SD)					I7		
	Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE	WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7	K7	
	Régimes particuliers / impositions différées	Moins-values nettes à long terme	- Imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (12,80 % pour les entreprises à l'IR)					IB
- Imposées aux taux de 0%					ZN			
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*		Plus-values nettes à court terme					WN	
		Plus-values soumises au régime des fusions					WO	
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)							XR	
Régime d'imposition particuliers et impositions différées	Régime des sociétés mères et des filiales* / Produits nets des actions et parts d'intérêts	Intérêts excédentaires (art.39-1-3 <sup>bis</sup> et 212 du CGI)	SU	Zone d'entreprises* (activité exonérée)	SW	WQ		
		Déficits étrangers antérieurement déduits par les PME (art. 209 C)	SX	Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	MB			
Régime d'imposition particuliers et impositions différées							Y1	
Régime d'imposition particuliers et impositions différées							Y3	
						TOTAL I	WR	39

II. DÉDUCTIONS		PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE				WS	39	
Quote-part dans les pertes subies par une société de personne ou un G.I.E.*							WT	
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau n° 2058-B-SD, cadre II)							WU	
Régime d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme	- Imposées au taux de 15 % (12,80 % pour les entreprises soumises à l'IR)					WV	
		- Imposées au taux de 0 %					WH	
		- Imposées au taux de 19 %					WP	
		- Imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures					WW	
		- Imputées sur les déficits antérieurs					XB	
Autres plus-values imposées au taux de 19 %							IB	
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*							WZ	
Régime des sociétés mères et des filiales* / Produits nets des actions et parts d'intérêts							XA	
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)							ZX	
Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer*							ZY	
Majoration d'amortissement*							XD	
Mesures d'incitation	Abattement sur le bénéfice et exonérations*	Entreprises nouvelles (art.44 <i>septies</i> )	K9	Entreprises nouvelles (art.44 <i>sexies</i> )	L2	J.E.I. (art. 44 <i>sexies</i> A)	L5	XF
		ZFU - TE (art. 44 <i>octies</i> et <i>octies</i> A)	ØV	S.I.I.C. (art. 208C)	K3	Zone de restructuration de la défense (art.44 <i>terdecies</i> )	PA	
		Bassin urbain à dynamiser (art. 44 <i>sexdecies</i> )	PP	Bassin d'emploi à dynamiser (art. 44 <i>duodecies</i> )	1F	Zone franche d'activité nouvelle génération (art. 44 <i>quaterdecies</i> )	XC	
				Zone de revitalisation rurale (art. 44 <i>quindecies</i> )	PC	Zone de développement prioritaire (art. 44 <i>septdecies</i> )	PB	
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)							XS	
Dédutions diverses à détailler sur feuillet séparé	(	dont déduction exceptionnelle (art. 39 <i>decies</i> )	X9	0	Dont déduction except. simulateur de conduite (art.39 <i>decies</i> E)	YH	) 6000	
		dont déduction exceptionnelle (art.39 <i>decies</i> A)	YA		dont déduction exceptionnelle (art.39 <i>decies</i> C)	YC		
		dont déduction exceptionnelle (art.39 <i>decies</i> B)	YB		dont déduction exceptionnelle (art.39 <i>decies</i> D)	YD		
		dont déduction exceptionnelle (art. 39 <i>decies</i> F)	YI		Créance dérogée par le report en arrière de défaut	ZI		
		dont déduction exceptionnelle (art. 39 <i>decies</i> G)	YL					
Dédution des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage							Y2	0

III. RÉSULTAT FISCAL		TOTAL II				XH	6000	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables		Bénéfice (I moins II)		XI				
		Déficit (II moins I)				XJ	5960	
Déficits de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*							ZL	
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*							XL	
RÉSULTAT FISCAL		BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)				XN	XO	5960

\* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD



10

DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

DGFIP N° 2058-B

Désignation de l'entreprise : SASU 2AAZ 38 SASU		31122020		Néant <input type="checkbox"/> *
<b>I. SUIVI DES DÉFICITS</b>				
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)			K4	4616
Déficits transférés de plein droit (art. 209-1-2 du CGI)			K4 bis	
Nombre d'opérations sur l'exercice			K4 ter	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)			K5	
Déficits reportables (différence K4 + K4 bis - K5)			K6	4616
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)			YJ	5960
Total des déficits restant à reporter (somme K6+YJ)			YK	10577
<b>II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES</b>				
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1° bis Al. 1° du CGI, dotations de l'exercice			ZT	
<b>III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT</b>				
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1° bis Al. 2 du CGI *		ZV		ZW
Provisions pour risques et charges *				
		8X		8Y
		8Z		9A
		9B		9C
Total des provisions pour risques et charges				
Provisions pour dépréciation *				
		9D		9E
		9F		9G
		9H		9J
Total des provisions pour dépréciation				
Charges à payer				
		9K		9L
		9M		9N
		9P		9R
		9S		9T
Total des charges à payer				
TOTALS (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :		YN		YO
			↓ ligne W1	↓ ligne W1

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

**PRODUITS A RECEVOIR****CHARGES A PAYER**

Désignation de l'entreprise :

Exercice N clos le :

Annexe 2058 B - Cadre II

PRODUITS A RECEVOIR	LIBELLÉ	POSITION A LA CLÔTURE T.T.C.	CHARGES DÉDUCTIBLES		CHARGES NON DÉDUCTIBLES
			CHARGES A PAYER DÉDUCTIBLES	CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES HORS TAXES	
	MONTANT A L'OUVERTURE				
	MONTANT UTILISÉ				
	MONTANT RÉSIDUEL				
	MONTANT COMPTABILISÉ				
	MONTANT A LA CLÔTURE				
CONGÉS A PAYER	Congés provisionnés				
	Charges sociales provisionnées				
	Charges fiscales provisionnées				
	<b>SOUS-TOTAL</b>				
INTÉRÊTS COURUS	Immob.fin., emprunts et assimilés				
	Participations groupes				
	Participations hors groupes				
	Sociétés en participation				
	Clients, fournisseurs				
	Associés				
	Banques et val.mob.de placement				
	Concours bancaires courants				
	RRR à obtenir, fact.et avoirs à recevoir				
	RRR à accorder, fact.et avoirs à établir				
	Participation des salariés				
	Personnel				
	Sécurité sociale				
	Etat				
	Produits et charges externes diverses				
	<b>TOTAL</b>				

**BIENS EN LOCATION  
SUIVI DES AMORTISSEMENTS**

AMORTISSEMENTS A REPORTER	
AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE	
AMORTISSEMENTS DÉDUITS DANS L'EXERCICE	
AMORTISSEMENTS RESTANT A REPORTER	



Désignation de l'entreprise : SASU 2AAZ 38 SASU												Néant <input type="checkbox"/> *			
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserves légales	ZB								
						- Autres réserves	ZD								
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	-4616		Dividendes		ZE								
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Autres répartitions		ZF								
					Report à nouveau		ZG				-4616				
<b>TOTAL I</b>			ØF	-4616	(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)	<b>TOTAL II</b>	ZH				-4616				
<b>RENSEIGNEMENTS DIVERS</b>															
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier ( précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail ) J7										YQ				
	- Engagements de crédit-bail immobilier										YR				
	- Effets portés à l'escompte et non échus										YS				
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNNES	- Sous-traitance										YT	1759			
	- Locations, charges locatives et de copropriété ( dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois ) J8										XQ	230			
	- Personnel extérieur à l'entreprise										YU				
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)										SS	4396			
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages										YV				
	- Autres comptes ( dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles ) ES 150										ST	29127			
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052										ZJ	35513			
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle*, CFE, CVAE										YW	556			
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés ( dont taxe intérieure sur les produits pétroliers ) ZS										9Z	1212			
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052										YX	1768			
TVA	- Montant de la TVA collectée										YY	17701			
	- Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations										YZ	13757			
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS) *										ØB	11023			
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *										ØS				
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *										ZK	%			
	- Numéro de centre agréé * XP										- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)		Si oui cocher 1 Sinon 0	ZR	1
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 1 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice										RG				
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies										RH				
RÉGIME DE GROUPE *	Société: résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe JA										Plus-values à 15 %	JK	Plus-values à 0 %	JL	
											Plus-values à 19 %	JM	Imputations	JC	
	Groupe: résultat d'ensemble JD										Plus-values à 15 %	JN	Plus-values à 0 %	JO	
											Plus-values à 19 %	JP	Imputations	JF	
	Si vous relevez du régime de groupe : Indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale										JH	N° SIRET de la société mère du groupe	JJ		

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052 (et dans la notice n° 2058-NOU pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : SASU 2AAZ 3R SASU Néant

**A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE**

Nature et date d'acquisition des éléments cédés* <input type="checkbox"/>		Valeur d'origine* <input type="checkbox"/>	Valeur nette réévaluée* <input type="checkbox"/>	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt <input type="checkbox"/>	Autres amortissements* <input type="checkbox"/>	Valeur résiduelle <input type="checkbox"/>
I - Immobilisations*	1	IMMOB. INCORPORELLES				
	2	PROPRIETE INDUST.				
	3	TERRAINS. CONSTRUCT.				
	4	MATERIELS OUTIL.				
	5	FINANCIERES				
	6	DIVERSES	27856		6806	21049
	7	TITRES PLACEMENT				
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

**B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES**

**Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées \***

	Prix de vente <input type="checkbox"/>	Montant global de la plus-value ou de la moins-value <input type="checkbox"/>	Court terme <input type="checkbox"/>	Long terme <input type="checkbox"/>			Plus-value taxable à 19% (1) <input type="checkbox"/>
				19%	15% ou 12,8%	0%	
I - Immobilisations*	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6	16729	-4320	-4320			
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
20	Divers (détail à donner sur une note annexe*)						
CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) <input type="checkbox"/>			-4320				
CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) <input type="checkbox"/>							
CADRE C : autres plus-values taxable à 19% <input type="checkbox"/>							

(A) (B) (C)  
(Ventilation par taux)

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032  
(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19% en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.



Désignation de l'entreprise : SASU 2AAZ 38 SASU

Néant  \*

- ① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
- ② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ① ou 12,8 % ②.	
Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a <i>sexies-0</i> bis du CGI) ③.	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a <i>sexies-0</i> du CGI) ④.	

**I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU**

Origine		Moins-values à 12,8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 %	Solde des moins-values à 12,8 %
①		②	③	④
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

**II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS\***

Origine		Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. 7 = 2 + 3 + 4 - 5 - 6
		A 19 %, 16,5% (1) ou à 15 %	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies-0</i> du CGI)	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies-0 bis</i> du CGI)	À 15 % Ou À 16,5 % (1)		
①		②	③	④	⑤	⑥	⑦
Moins-values nettes	N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1						
	N-2						
	N-3						
	N-4						
	N-5						
	N-6						
	N-7						
	N-8						
	N-9						
	N-10						

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme affectées aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5% (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

**RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES À LONG TERME  
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS**

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)\*

Désignation de l'entreprise : SASU 2AAZ 38 SASU Néant  \*

**I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ À L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N**

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
	3					
Prélèvements opérés	4					
	5					
	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

**II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS\* (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39-1-5° du CGI)**

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice (1)	réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année (2)	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice (3)
		donnant lieu à complément d'impôt (5)	ne donnant pas lieu à complément d'impôt (4)	

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise: <b>SASU 2AAZ 38 SASU</b>		Néant <input type="checkbox"/> *	
Exercice ouvert le: <b>0 1 0 1 2 0 2 0</b>		et clos le: <b>3 1 1 2 2 0 2 0</b>	
<b>DÉCLARATION DES EFFECTIFS</b>			
Effectif moyen du personnel (hors CVAE):		YP	1
Dont apprentis		YF	
Dont handicapés		YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		RL	
<b>CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE</b>			
<b>I - Chiffre d'affaires de référence CVAE</b>			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		OA	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés		OK	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		OT	
<b>TOTAL 1</b>		OX	
<b>II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée</b>			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OH	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		OE	
Subventions d'exploitation reçues		OF	
Variation positive des stocks		OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		OI	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		XT	
<b>TOTAL 2</b>		OM	
<b>III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée <sup>(1)</sup></b>			
Achats		ON	
Variation négative des stocks		OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		OR	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OW	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		OY	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		OY	
<b>TOTAL 3</b>		OJ	
<b>IV - Valeur ajoutée produite</b>			
Calcul de la valeur ajoutée		(total 1 + total 2 - total 3)	OG
<b>V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises</b>			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n° 1329-AC et 1329-DHF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant à 0.		SA	0
<b>Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE</b>			
<b>Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD</b>			
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case		EV	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, ajusté à 12 mois)		GX	
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)		HY	
Période de référence		GY	
Date de cessation		GZ	
		HR	
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.			



17

# COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N° 2059F

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

1 (1)  
1

Néant

EXERCICE CLOS LE 3 | 1 | 1 | 2 | 2 | 0 | 2 | 0 |

N° SIRET 8 | 4 | 3 | 6 | 7 | 7 | 5 | 3 | 5 | 0 | 0 | 0 | 1 | 8 |

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE: SASU 2AAZ 38 SASU

ADRESSE (voie) 1437 Rue de la Galandrine

CODE POSTAL 38210 VILLE ST QUENTIN SUR ISERE

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2	1	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	100

## I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Nb de parts ou actions
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune	Pays

## II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)	Nom patronymique	MARTEL	Prénom(s)	SYLVAIN
Nom marital	MARTEL	% de détention	100.00	Nb de parts ou actions
Naissance : Date	29051980	N° Département	38	Commune
Adresse : N°	1437	Voie	Rue de la Galandrine	Pays
Code Postal	38210	Commune	Saint Quentin Sur Isère	Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux sous-entés en bas à droite de cette même case.  
 (2) Indiquer : M pour Monsieur, MMF pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.  
 \* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



18

# FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2059-G

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

 1  
 1

(1)

Néant

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 1 0 2 1 0

N° SIRET 8 4 3 6 7 7 5 3 5 0 0 0 1 8

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SASU 2AAZ 38 SASU

ADRESSE (voie) 1437 Rue de la Galandrine

CODE POSTAL 38210

VILLE ST QUENTIN SUR ISERE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DETENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention

Adresse : N°  Voie

Code Postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention

Adresse : N°  Voie

Code Postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention

Adresse : N°  Voie

Code Postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention

Adresse : N°  Voie

Code Postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention

Adresse : N°  Voie

Code Postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention

Adresse : N°  Voie

Code Postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention

Adresse : N°  Voie

Code Postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention

Adresse : N°  Voie

Code Postal  Commune  Pays

F. 1034 - 01/01/2012 - 01/01/2012

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.  
\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

**2AAZ38**

Société par Actions Simplifiée au capital de 10 000 euros  
Siège social : 1437 rue de la Galandrine  
38210 ST QUENTIN SUR ISERE  
843.677.535 RCS GRENOBLE

---

**TEXTE DE LA DECISION ANNUELLE D'AFFECTION DE RESULTAT DE  
L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020  
PRISE PAR L'ASSOCIE UNIQUE EN DATE DU 30 JUIN 2021**

**DEUXIEME DECISION**

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice de 39,24 euros de la manière suivante :

- 5 % au compte « Réserve », soit la somme de 1,96 euros
- Le solde en totalité au compte « Autres réserves », soit la somme de 37,28 euros

Conformément à la loi, l'associé unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué depuis la constitution de la société.

Certifié conforme  
Le Président

